

# SOMMAIRE

Municipalité de Saint-Dominique	p. 2
Meubles Bernard Tanguay	p. 3
Procès-verbaux (résumé)	p. 4 à 6
Avis public	p. 7
Stationnement de nuit	p. 7
Boîte aux lettres et déneigement	p. 8
Service d'accompagnement	p. 9
Place aux Dominiquois	p. 10
Le Boisé de la Crête	p. 11
Rencontre Comité Citoyens	p. 12 et 13
Rouge Coiffure	p. 14
Horaire de la patinoire	p. 15
La Fabrique	p. 16
FADOQ	p. 17
DémarMots	p. 18
SARCA Mobile	p. 19
Régie intermunicipale	p. 20 et 21
Nos professionnels	p. 22 et 23
Concours de dessin	p. 24

Tous vos articles
devront nous parvenir pour
le premier jour de chaque mois
avant 11 h
par courriel au

recep@st-dominique.ca



www.st-dominique.ca



#### Compte de taxes en ligne :

Vous pourrez dorénavant accéder à votre compte de taxes directement sur cette plateforme. Pour obtenir ce service, vous devez dès la réception de votre compte de taxes 2020 enregistrer votre résidence sur votre compte citoyen VOILÀ.

#### Procédures en 5 étapes :

- · Ouvrer votre portail citoyen VOILÀ
- · Vous devez d'abord cliquer sur «Ajouter une propriété» et taper votre adresse civique
- · Cliquer sur «Ajouter un compte de taxes»
- À l'aide de votre compte de taxes format papier, compléter les trois informations demandées: Matricule Numéro de compte Montant total du premier versement
- Pour terminer, après avoir ajouté le compte de taxes, vous aurez la possibilité de vous abonner afin de recevoir le prochain compte de taxes en ligne. Cliquez sur «recevoir uniquement mon compte de taxe en ligne»





# Conseil MUNICIPAL





RODERT **HUULE** · Régie des déchets · Substitut OMH

#### District no 1



Hugo **MC DERMOTT** · Comité des citoyens (Carrières Saint-Dominique) · Comité de la Crête

#### District no 2



Stéphanie **LAMBERT** · Bibliothèque

#### District no 3



Marie-Josée **BEAUREGARD** - OMH <u>(Office municipal d'habitation)</u>

#### District no 4



Jean-François MORIN

CCL

(Comité consultatif des loisirs)

Substitut Pégie des déchets

District no 6

#### District no 5



Lise BACHAND

CCU
(Comité consultatif
d'urbanisme)



Vincent PERRON

· Service incendie

· Substitut CCU



#### **Administration**

450 774-9939

Secretaire-receptionniste	
Louise Goulet	poste 221
Service d'inspection	·
Eddy Perez	poste 222

(Disponible les lundis, mardis et jeudis)

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Christine Massé .......poste 223

Coordonnateur aux travaux publics et ressources matérielles et Directeur général adjoint
François Daudelin......poste 225

Coordonnatrice des loisirs

Contrôle animalier

Fanny St-Jean.....poste 226

## Services publiques

Service d'urgence	911
Bibliothèque Saint-Dominique	450 771-0256
Fabrique Saint-Dominique	450 773-0233
École de la Rocade	450 773-7223
FADOQ	450 250-2531
Fernand Beauregard, président	
SPAD (Société protectrice des animaux de Drummond)	1 855-472-5700

#### **AVIS AUX ORGANISMES**

Nous vous rappelons qu'une page vous est réservée.

Veuillez donc nous faire parvenir vos articles le ou avant le premier jour du mois, 11 h.

#### Coordonnées

Bureau municipal : 467, rue Deslandes, Saint-Dominique (Québec) JOH 1LO Téléphone : 450 774-9939 • Télécopieur : 450 774-1595 • www.st-dominique.ca

Heures d'ouverture : Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h



La Municipalité tient à vous aviser qu'elle ne se tient pas responsable des erreurs pouvant s'être glissées dans des textes reçus en format pdf qui lui sont fournis par nos organismes, comités et/ou associations externes.









MOBILIERS QUÉBÉCOIS ENTREPRISE FAMILIALE



meublesbernardtanguay.com 1-800-773-2327

# > PROCÈS-VERBAUX



PROVINCE DE QUÉBEC | MRC DES MASKOUTAINS | MUNICIPALITÉ DE SAINT-DOMINIQUE

(1 de 3)

Veuillez prendre note que la version complète du procès-verbal est accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au www.st-dominique.ca sous la rubrique Conseil municipal ou au bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Dominique tenue le 10 décembre 2019, à 19 h.

Résumé du Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Dominique, tenue le 10 décembre 2019, à 19 h.

#### **ORDRE DU JOUR**

- 1. Avis de convocation
- 2. Ouverture de la séance
- 3. Adoption de l'ordre du jour
- 4. Présentation du budget pour l'exercice financier 2020
- 5. Période de questions relatives au budget 2020
- 6. Adoption du budget de l'exercice financier 2020

#### 7. Levée de la session

> Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2020, conformément à l'article 954 du Code municipal. Ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Dominique tenue le 10 décembre 2019, à 19 h 15

**DÉPENSES** 

RECETTE	
Taxes sur la valeur foncière	2 329 600 \$
Taxes sur une autre base	796 515 \$
Transferts de fonctionnement	373 456 \$
Services rendus org. mun.	122 530 \$
Imposition de droits	135 000 \$
Red. Carrières et sablières	392 900 \$
Autres revenus	85 000 \$
TOTAUX DES REVENUS	4 235 001 \$

Administration	456 578 \$
Sécurité publique	800 925 \$
Transport	1 286 006 \$
H.M. Trait. eau et aqueduc	606 535 \$
H.M. Eaux usées et égout	407 579 \$
H.M. Matières résiduelles	266 485 \$
Cour d'eau	10 000 \$
Santé et bien-être	3 000 \$
Urbanisme	120 040 \$
Loisirs	558 237 \$
Bibliothèque	271 040 \$
Frais financement	122 647 \$
Affectations	-674 071 \$
TOTAUX DES DÉPENSES	4 235 001 \$

# > PROCÈS-VERBAUX



PROVINCE DE QUÉBEC | MRC DES MASKOUTAINS | MUNICIPALITÉ DE SAINT-DOMINIQUE

(2 de 3)

Ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Dominique tenue le 10 décembre 2019, à 19 h 15

#### **ORDRE DU JOUR**

- 1. Avis de convocation
- 2. Ouverture de la séance
- 3. Adoption de l'ordre du jour
- 4. Présentation du programme triennal d'immobilisations 2020-2021 et 2022
- 5. Période de questions relatives au programme triennal d'immobilisations
- 6. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2020-2021 et 2022

#### 7. Levée de la session

Résumé du Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Dominique, tenue le 10 décembre 2019, à 19 h 15

> Adoption du programme triennal d'immobilisations 2020, 2021 et 2022 conformément à l'article 953.1 du Code municipal.

Résumé du Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Dominique, tenue le 10 décembre 2019, à 19 h 30

Ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Dominique tenue le 10 décembre 2019, à 19 h 30

#### ORDRE DU JOUR

- 1. Avis de convocation
- 2. Ouverture de la séance
- 3. Adoption de l'ordre du jour
- 4. Période de questions
- 5. Service des incendies Achat pince de désincarcération
- 6. Rémunération des employés 2020
- 7. Adoption du règlement 2019-357 décrétant les taux de taxes et les tarifs pour 2020
- 8. Levée de la session
- > Achat de pince de désincarcération tel que la soumission de Boivin & Gauvin.
- > Le conseil approuve la recommandation relative à l'indexation de 2% des salaires 2020 des employés et des élus, le tout tel que déjà prévu au budget 2020 dûment approuvé.
- > Adoption du règlement 2019-357 décrétant les taux de taxes et les tarifs pour 2020.

#### Résumé:

Article 1 Taxe foncière générale au taux de 0,585 \$ par 100 \$ d'évaluation.

Article 2 Eau potable: 4,55 \$ / 1000 gallons (1 \$ / mètre cube) pour une

consommation annuelle de 50 000 gallons (227 mètres cubes);  $6,00 \$  / 1000 gallons (1,30  $\$  / mètre cube) pour 50 001 gallons et plus (227,1 mètres cube et plus);

Article 3 Entretien réseau aqueduc : compensation annuelle de 100 \$

Article 4 Entretien du service des eaux usées : compensation annuelle de 200 \$

**Article 5 Vidange de fosses septiques** : 100 \$ pour chaque unité inscrite au rôle d'évaluation et de 50 \$ pour chaque unité de type «chalet». Des frais supplémentaires de 75 \$ seront exigés pour tous déplacements inutiles.

#### Article 6 Cueillette de transport et élimination des ordures ménagères :

#### Immeuble résidentiel:

- 5 unités de logements et moins :
- 96 \$ / unité d'occupation
- · 6 unités de logements et plus :

- 144 \$ / logement
- · Chalet (desservi 6 mois ou moins par année):

48 \$ / chalet

#### Établissement industriel, commercial ou institutionnel :

· Selon le nombre de locaux inscrits au service d'ordures :

96 S

Article 7 Collecte sélective : 43 \$ / unité d'occupation

Article 8 Matières organiques: 50 \$ / unité d'occupation

#### Article 9 Travaux permanents:

- Règlement no 07-186 (7 terrains sur la rue Dion) une taxe spéciale de 55.9485 \$ du mètre linéaire.
- Règlement no 10-229 (prolongement du réseau aqueduc & égout au Rang 7) une compensation de 19.4771 \$ du mètre linéaire.
- Règlement no 10-237 (pavage rues phase 111 et IV) une compensation de 0.5159 \$ du mètre carré.
- Règlement no 2018-332 (asphalte secteur Sud-Ouest) une compensation de 0.8350 \$ du mètre carré.
- Les taxes pour compensation des travaux permanents s'appliquent également aux valeurs agricoles et non agricoles des exploitations agricoles enregistrées [E.A.E.].

Article 10 Réserve financière pour le financement de la vidange des étangs de l'usine d'épuration des eaux : 0.0182 \$ / 100 \$ d'évaluation

Article 11 Date des versements et exigibilité: Les comptes de taxes annuelles, complémentaires et supplémentaires sont payables en 3 versements, si le total du compte excède 300 S.

Article 12 Frais d'administration : 25 \$ (chèque remis à la Municipalité dont le paiement est refusé par l'institution bancaire, et ce, peu importe le motif, tel que prévu à l'article 962.1 du Code municipal) et lorsqu'il y a des corrections qui doivent être faites au dossier de taxation à la demande du citoyen. [Ex. : paiement en trop, mauvais fournisseur ou autre].

· Ce règlement est disponible pour consultation sur le site web de la municipalité

Ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Dominique tenue le 14 janvier 2020, à 20 h.

#### ORDRE DU JOUR

#### 1. Ouverture de la séance

# > PROCÈS-VERBAUX



PROVINCE DE QUÉBEC | MRC DES MASKOUTAINS | MUNICIPALITÉ DE SAINT-DOMINIQUE

(3 de 3)

#### 2. Adoption de l'ordre du jour

#### 3. Parole au public et période de questions

#### 4. Conseil:

- 4.1 Adoption des procès-verbaux Séance ordinaire du 3 décembre 2019 et séances extraordinaires du 10 décembre 2019
- 4.2 Adoption des comptes à payer
- 4.3 Soumissions pour atteintes à l'environnement Propositions de l'assureur
- 4.4 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
- 4.5 Travaux d'infrastructures municipales sur le 7e Rang Réception provisoire et certificat de paiement numéro 1
- 4.6 Services techniques Achat et utilisation du GPS
- 4.7 Budget supplémentaire de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains relatif au traitement des matières organiques, pour l'exercice financier 2020
- 4.8 Achat d'un camion incendie Mandat à un consultant
- 4.9 Priorité StraTJ Offre de services pour accompagnement en sécurité civile
- 4.10 Service des loisirs Fête familiale 2020
- 4.11 Boisé de la Crête Demande de subvention annuelle

#### 5. Législation :

- 5.1 Avis de motion et présentation du premier projet de règlement 2020-358 amendant le règlement 2017-324 intitulé, Règlement de zonage, afin d'autoriser et d'encadrer un projet intégré public dans la zone P-3
- 5.2 Adoption du premier projet de règlement 2020-358 amendant le règlement 2017-324 intitulé Règlement de zonage, afin d'autoriser et d'encadrer un projet intégré public dans la zone P-3

#### 6. Service de l'urbanisme :

6.1 Rapport du service

#### 7. Service technique:

7.1 Rapport du service des eaux usées

#### 8. Service de l'aqueduc :

8.1 Rapport d'exploitation - Station de traitement de l'eau potable

#### 9. Correspondance:

9.1 Sommaire de la correspondance

#### 10. Divers :

10.1 Rapport sur l'application du règlement de gestion contractuelle

#### 11. Levée de la session

Résumé du Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Dominique, tenue le 14 janvier 2020, à 20 h.

#### CONSEIL

> D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre et des séances extraordinaires du 10 décembre 2019.

- > Le conseil municipal approuve les salaires payés au montant de 66 827,18 \$, les comptes payés au montant de 260 491,69 \$ et autorise les paiements des comptes à payer présentés ce 14 janvier 2020 au montant de 44 202,71 \$ le tout avec dispense de lecture de la liste, une copie ayant été distribuée à chacun de ses membres avant la tenue des présentes et tous déclarent en avoir pris connaissance.
- > Le conseil n'autorise pas la proposition de l'assureur d'une couverture supplémentaire pour atteintes environnementales au coût de 5 500 \$ pour 1 000 000 \$ de protection.
- > La municipalité informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que des éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.
- > Autorisation de la réception provisoire et du paiement no 1 au montant de 76 189,34 \$ pour les travaux de remplacement de la conduite d'eau potable de la rue Boucher (dossier SDOM-00255402), afin de desservir une partie du 7e rang.
- > Achat d'un GPS et proposition à la Ville de Saint-Pie de partager les coûts d'achat et l'équipement.
- > Le conseil n'approuve pas le budget supplémentaire révisé relatif au traitement des matières organiques déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, pour l'exercice financier 2020.
- > Mandat accordé à *Les Services Ghyslain Robert* au montant de 4 300 \$ plus taxes, pour la réalisation du devis technique et l'analyse des soumissions pour l'achat d'un camion incendie.
- > Mandat accordé à *Priorité StraTJ* pour accompagnement en sécurité civile.
- > Autorisation accordée à la coordonnatrice des loisirs pour procéder à l'organisation de la fête familiale 2020 qui se tiendra le 20 juin.
- > Demande de subvention de 7 500 \$ accordée au Comité du Boisé de la Crête
- Le conseil nomme messieurs Eddy Perez, Samuel Grenier, Alexandre Thibault, Julien Dulude et madame Anne-Marie Pariseault pour agir à titre d'inspecteur substitut.

#### LÉGISLATION

> Adoption du premier projet de règlement 2020-358 amendant le règlement 2017-324 intitulé *Règlement de zonage*, afin d'autoriser et d'encadrer un projet intégré public dans la zone P-3

#### **DIVERS**

> Rapport sur l'application du règlement sur la gestion contractuelle. L'application du règlement n'a soulevé aucune problématique ou situation particulière.

Sous réserve du libellé final lors de l'adoption du procès-verbal par le Conseil.

Prendre note que le procès-verbal d'une séance n'est adopté qu'à la séance suivante du Conseil. Conséquemment, le procès-verbal n'est disponible en ligne que lors de son adoption.



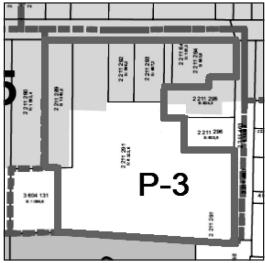




# AVIS PUBLIC

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PROJET DE RÈGLEMENT 2020-358 AMENDANT LE RÈGLEMENT 2017-324 INTITULÉ RÈGLEMENT DE ZONAGE, AFIN D'AUTORISER ET D'ENCADRER UN PROJET INTÉGRÉ PUBLIC DANS LA ZONE P-3



Le projet de règlement a été adopté lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 14 janvier 2020 et contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Une assemblée publique de consultation se tiendra le **mardi 4 février 2020 à 20 h**, à l'endroit habituel des séances du conseil, soit au 467, rue Deslandes, à Saint-Dominique. Au cours de cette assemblée publique, le conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 467, rue Deslandes à Saint-Dominique, durant les heures régulières d'ouverture où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Donné à Saint-Dominique, ce 15 janvier 2020.

Christine Massé Directrice générale et secrétaire-trésorière



#### STATIONNEMENT DE NUIT DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE AU 31 MARS

Interdiction de stationner tout véhicule sur la voie publique entre minuit et 7 h

(Règlement 2018-334)

Ce règlement est applicable, entre autres, par la Sûreté du Québec.

# **▶** BOÎTE AUX LETTRES ET DÉNEIGEMENT



La municipalité tient à vous rappeler que les boîtes aux lettres doivent être disposées de manière à ce qu'elles ne nuisent pas aux travaux de déneigement et qu'elles doivent également être conformes aux exigences de Postes Canada.

Nous vous rappelons que lors du déneigement, la municipalité effectuera le travail au meilleur de ces compétences, mais cette dernière n'est en aucun cas responsable des bris causés à ces boîtes aux lettres.

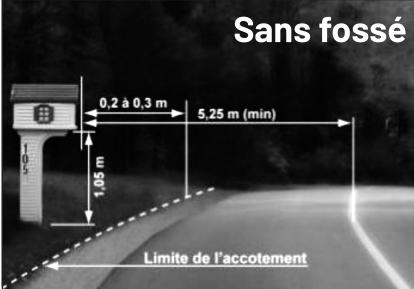
Nous demandons donc votre collaboration afin d'implanter celles-ci de manière à ce que ce soit le plus efficace pour tous.

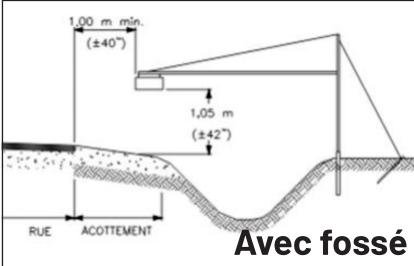
Vous trouverez ici-bas un croquis décrivant les spécifications appropriées ainsi que d'autres informations à cet endroit :

https://www.canadapost.ca/cpo/mc/assets/pdf/personal/rmb\_guidelines\_f.pdf



L'emplacement et l'entretien appropriés des boîtes aux lettres rurales assurent une livraison sécuritaire du courrier par Postes Canada. Veuillez communiquer avec votre bureau de poste local pour vous assurer que les spécifications concernant les boîtes aux lettres et les critères en matière de sécurité routière sont respectés avant d'installer une boîte aux lettres rurale. Votre agent des postes local peut répondre à vos questions à ce sujet.





## ➤ SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT



# Service d'accompagnement camp de jour 2020

Si un diagnostic de **TED** ou **TSA** a été posé, si votre enfant possède une incapacité physique ou intellectuelle, le programme d'accompagnement offert par la municipalité de Saint-Dominique lui est destiné. Selon ses capacités, votre enfant pourra être jumelé à un animateur à l'intégration ayant pour mandat d'encourager sa participation aux activités.

Les parents qui inscrivent un enfant ayant des besoins particuliers doivent **obligatoirement** faire la demande d'accompagnement qui favorisera la participation de leur enfant durant les activités régulières du camp de jour

#### L'accompagnateur aura pour rôle :

- de favoriser l'intégration en adaptant les activités et le déroulement de la journée selon les capacités et les besoins de l'enfant;
- · d'être une figure d'autorité pour l'enfant;
- d'assurer la sécurité et l'intégrité de l'enfant tout au long de son séjour au camp de jour.

# POUR FAIRE L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT:

loisirs@stdominique.ca ou 450 774-9939, poste 226.

Avant le 21 février 2020

# PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT EN CAMP DE JOUR

Pour les enfants ayant des besoins particuliers « Région de Saint-Hyacinthe »



Du personnel embauché par votre municipalité, ayant pour mandat de faciliter l'intégration de votre enfant et sa participation aux activités estivales.



Nouvelle rubrique dans votre journal local en 2020



La municipalité de Saint-Dominique sollicite la participation de ses résidents pour mettre en place une nouvelle rubrique dans son journal local Le Dominiquois. Cette rubrique mentionnera les bons coups des entreprises locales, des organismes et des citoyens.

Vous êtes témoin d'un évènement qui pourrait être partagé auprès des autres citoyens de Saint-Dominique :

- · La participation d'un athlète dominiquois à des tournois;
- · Un artiste local qui se démarque;
- · Un jeune engagé dans son école ou dans sa communauté;
- · Une entreprise lauréate d'un prix;
- · Une activité bénéfice impliquant des résidents de Saint-Dominique;
- · Les bons coups d'un organisme impliqué sur notre territoire;
- Et bien plus...

Vous êtes nos yeux sur ce qui se passe sur notre territoire. Nous demandons votre collaboration pour la réussite de cette nouvelle rubrique. La fréquence de parutions dépendra du nombre de sujets trouvés.

Faites-nous parvenir vos articles et vos sujets à l'adresse suivante : loisirs@st-dominique.ca ou par téléphone : 450 774-9939, poste 226

La date de tombée du journal est fixée au 1er de chaque mois, 11 h.



# COMITÉ DE LA CRÊTE DE ST-DOMINIQUE

Mardi, le 10 décembre 2019 à 20 h au 700, rue Principale, St-Dominique

#### PERSONNES PRÉSENTES:

Éric Bilodeau Président

Jean Dubreuil Vice-président (Carrières St-Dominique) Hugo Mc Dermott Directeur (Municipalité de St-Dominique)

Jean-Guy Ledoux Directeur
Robert Ledoux Directeur
Isabelle Chicoine Directrice
Camille Lapointe Directeur
François Daudelin Directeur
Fanny St-Jean Directrice
Carmen Filion Directrice

#### PERSONNES ABSENTES:

Nancy Croteau Citoyenne
Amélie Tremblay Projet CCCPEM
David Jodoin Directeur
Martine Brochu Directrice

#### PROCÈS-VERBAL

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DE BIENVENUE

Ouverture de la séance à 20h10. Monsieur Jean Dubreuil souhaite la bienvenue aux membres.

#### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il EST PROPOSÉ PAR : Madame Isabelle Chicoine,

SECONDÉ PAR : Madame Fanny St-Jean

Que l'ordre du jour de la présente séance ordinaire soit adopté tel que présenté.

#### 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE

La lecture du procès-verbal est faite aux membres du comité.

Il EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Hugo Mc Dermott

SECONDÉ PAR : Madame Carmen Filion

QUE le procès-verbal de la dernière séance tenue le 5 septembre 2019 soit adopté tel que soumis.

#### 4. ÉTATS FINANCIERS

Monsieur Dubreuil présente la liste des dépenses et des revenus encourrus depuis la dernière rencontre et dépose un bilan.

Il EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Camille Lapointe

SECONDÉ PAR : Monsieur Robert Ledoux

D'APPROUVER la liste des revenus et dépenses telle que soumise.

#### 5. POSTE DE TRÉSORIER

Monsieur Jean Dubreuil informe le comité que Monsieur Gilbert Ruest des Carrières Saint-Dominique désire se retirer du poste de trésorier. Il propose de nommer un autre membre du comité pour effectuer cette tâche. Monsieur Dubreuil demande si des membres du comité seraient intéressés à postuler à ce poste et propose la nomination de Monsieur François Daudelin.

Aucune autre proposition n'a été soumise.

Il EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Éric Bilodeau

SECONDÉ PAR : Monsieur Jean-Guy Ledoux

DE NOMMER François Daudelin à titre de Trésorier pour le Boisé de la Crête.

Monsieur François Daudelin accepte.

#### 6. DÉMARCHE POUR LA CHARTRE ET UTILISATION DU BOISÉ

Après quelques séances de travail à ce sujet et les dernières démarches réalisées, il est proposé de reporter ce point.

#### 7. BRANCHEMENT DU TRACTEUR POUR LA PÉRIODE HIVERNALE

Monsieur Lapointe fait mention qu'il est difficile de démarrer le tracteur par période de grand froid. Des pistes de solution sont analysées et il appert que l'achat d'une petite génératrice serait une solution optimale.

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Isabelle Chicoine

ET SECONDÉ PAR : Monsieur Éric Bilodeau

D'AUTORISER UN montant budgétaire de de 1 000\$ pour l'achat d'une génératrice permettant d'offrir les capacités requises pour les tâches définies lors de la présente rencontre.

Il est également proposé d'effectuer une vérification annuelle sur le tracteur John Deere auprès d'un fournisseur compétent.

#### 8. ACTIVITÉS/ÉVÉNEMENTS HIVERNAUX AU BOISÉ

Mesdames Filion et Chicoine font part au comité des activités qui pourraient être offertes au Boisé en janvier ainsi que les besoins pour les réaliser.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean Dubreuil

ET SECONDÉ PAR : Monsieur Éric Bilodeau

D'AUTORISER un montant de 200\$ pour l'achat de fournitures nécessaires à la réalisation de l'activité hivernale qui aura lieu le 19 ou le 26 janvier 2020 de 13 hre à 16 hre au Boisé.

#### 9. ENTRETIEN DES PISTES CET HIVER

Monsieur Jean-Guy Ledoux et Monsieur Éric Bilodeau se portent volontaires pour effectuer l'entretien des pistes de ski cet hiver.

#### 10. CRÉATION D'UNE LISTE DE PROJETS EN ATTENTE

Madame Fanny St-Jean fait mention que la municipalité reçoit parfois des offres de subventions sans préavis et qu'une liste de projets pouvant être réalisés au Boisé permettrait de réagir rapidement à ces offres. Madame Isabelle Chicoine et les autres membres du comité confectionneront une liste de tels projets.

#### 11. CORVÉES RÉALISÉES

Une liste des corvées réalisées est déposée lors de la séance

#### 12. CORVÉES À VENIR

Une liste des corvées à venir est déposée lors de la séance

#### 13. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'est soulevée

#### 14. LES BONS COUPS DES BÉNÉVOLES DU COMITÉ

Monsieur Jean Dubreuil fait le tour des activités effectuées au Boisé depuis la dernière rencontre et remercie les bénévoles de leur implication.

#### 15. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le 10 mars 2020 à 19h, au sous-sol de l'Hôtel de Ville de St-Dominique.

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Isabelle Chicoine

De fermer la réunion du Comité de la Crête de Saint-Dominique. Il est 22h15.



# RENCONTRE COMITÉ CITOYENS

Tenue au 700 rue Principale, St-Dominique Le 16 décembre 2019 à 19 h

#### **ORDRE DU JOUR**

- 1. Ouverture de la séance ; mot de bienvenue du directeur.
- M. Dubreuil remercie les membres du comité de leur présence.
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du comité citoyen.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Guay et secondée par M. Blais.

3. Lecture des minutes de notre dernière rencontre du 23 septembre.

Un résumé de la dernière rencontre est fait par M. Dubreuil.

Ce point est proposé par M. McDermott et secondé par Mme Croteau.

- 4. Opérations de la carrière Compte-rendu décembre 2019.
- · Les opérations de la carrière (secteur production) cesseront leurs activités de concassage le 17 décembre. Cependant, la balance pour les ventes aux clients restera en fonction jusqu'au 20 décembre et reprendra les activités le 6 janvier 2020.
- La réserve de pierre 5-14 mm qui sert de mur coupe-son entre les carrières et les citoyens est très appréciée par les citoyens. Lorsque la réserve de ce calibre de pierre a été épuisée, les sons provenant des activités de la carrière étaient très audibles. Dès que la réserve de pierre a été reconstituée, le bruit était moins perceptible. Il serait très important de laisser la réserve de pierre en place en tout temps afin d'offrir un mur de protection coupe-son aux citoyens.
- Une usine de concassage portative a été présente durant l'automne pour subvenir à la demande de pierre de construction, et nous avons dû faire appel à une compagnie externe, Concassage Barrette.

Ce point est proposé par M. McDermott et secondé par M. Blais.

#### 5. L'environnement dans le secteur de la carrière.

- Monsieur Blais a fait la remarque qu'à plusieurs reprises surtout le soir, il y a de la poussière en provenance de la carrière. Lors du passage près des carrières, on a l'impression d'entrer dans un épais brouillard tellement il y a de la poussière. De plus, les véhicules à la maison ainsi que les articles extérieurs sont tous couverts de poussière. Cet automne, nous avons remarqué un relâchement général pour éviter la propagation de la poussière.
- Les heures d'ouverture officielles de la carrière ne sont pas respectées. Les heures habituelles de la balance sont de 6h00 à 19h00 pendant la saison estivale et de 6h00 à 17h00 hors saison. Un membre du comité nous avise qu'il a des camions qui entrent avant et après les heures d'ouverture soit vers 21h00 le soir et tôt le matin vers 3h30. Les barrières de la balance sont fermées mais non cadenassées, donc les camionneurs se stationnent le long de la rue Principale et quelqu'un ouvre la barrière pour permettre aux camions d'entrer en dehors des heures habituelles.

- Quelle serait la réglementation pour faire respecter les heures d'ouverture de la carrière ? Bientôt en plus des 3 quarts de travail, il va avoir des chargements 24h/24h ? Tout ça dérange beaucoup les voisins. Quand aurait-il un début et une fin à l'entrée des camions ?
- · Il a beaucoup trop d'activités en dehors des heures d'ouverture des carrières. La carrière est située dans un quartier résidentiel, il ne faudrait pas l'oublier. Les citoyens ont eu beaucoup de patience jusqu'ici, mais là, il a de l'exagération. Une plainte sera déposée à la Municipalité de St-Dominique par M. Blais pour la réglementation afin de faire respecter les heures d'ouverture ou pour le bruit, qui est toujours constant.
- Monsieur Blais remplira une plainte à la Municipalité de St-Dominique. S'il faut plus d'une signature, Mme Croteau signera également afin d'appuyer la demande de Monsieur Blais.

Ce point est proposé par Monsieur Blais et secondé par Madame Croteau.

- 6. Retour sur la discussion de l'entrée des camions à la carrière.
- Monsieur Dubreuil avait déjà fait des démarches pour changer l'entrée à la balance en 2006 mais une pétition des résidents avait arrêté le projet.
   Voici des options qui ont été suggérées :
  - · Sortie Kerouac près du garage
  - · Sortie Willy Daudelin face à la réserve de terre
  - · Sortie terrain McDermott
- Les camions circuleraient toujours par la même entrée où est située la balance actuellement mais emprunteraient une autre sortie. Il y aurait beaucoup d'avantages à choisir une option parmi les suggestions mentionnées précédemment: plus de contrôle sur la propreté des routes, plus de facilité à nettoyer les chemins dans la carrière et moins de circulation en passant par des entrées et sorties différentes.

Ce point est proposé par Mme Croteau et secondé par M. Guay.

## 7. Journée Portes Ouvertes aux Carrières St-Dominique : implication des membres du comité citoyen aux activités de la journée.

L'implication des membres du comité citoyen est importante et très appréciée.

- M. Dubreuil fait un résumé de la journée et des montants reçus. Nous aimerions remercier les membres des comités Citoyen et du Boisé de La Crête ainsi que les employés de la carrière. Leur implication a permis la réussite de cette journée.
- Nous remercions les autres participants : CPE Doux Réveil de St-Dominique pour les dessins d'enfants. Un chèque de 1 000.00 \$ leur a été remis.
- · La Coop de l'école la Rocade pour la cuisson des pains et saucisses hot-dog. Ils ont reçu un chèque de 1 000.00 \$.
- Nous avons également reçu l'aide de la directrice générale et de son personnel de l'organisme MALI pour superviser les enfants dans les jeux gonflables en cette journée de pluie.

#### PERSONNES PRÉSENTES :

M. Jean Dubreuil Directeur Carrières St-Dominique
M. Hugo McDermott Conseiller municipal

Mme Nancy Croteau Citoyenne
M. Patrick Guay Citoyen
M. Normand Blais Citoyen

#### **PERSONNES ABSENTES:**

M. Marcel Beauregard
M. Camille Lapointe
M. Jacques Tremblay

Citoyen Citoyen Citoyen



 Nous avons amassé des pourboires à l'activité des Portes Ouvertes et l'entreprise a également contribuer afin d'atteindre un montant de 5 100.00 \$ qui fut remis à des œuvres de charité :

Merci à la Direction des Carrières St-Dominique pour leur implication en contribuant à la recette de la journée pour les comités à but non lucratif.

Mme Croteau a reçu plusieurs commentaires positifs relativement à la journée Portes Ouvertes. Les visiteurs ont beaucoup apprécié leurs visites, les promenades en camions et autobus, la fourniture d'hot-dogs, breuvages, pommes et chips ainsi que l'histoire de la carrière.

Donc, Bravo aux employés et bénévoles! Votre travail a été grandement apprécié et malgré la pluie, vous avez fait de cette journée, une journée remplie de soleil dans les yeux des petits et des grands.

Ce point est proposé par Mme Croteau et secondé par Monsieur Guay.

# 8. 20h20 : Autre point à l'ordre du jour : Portion de la route 137 à la sortie de la balance qui est très mauvais état.

M. Dubreuil a demandé l'aide du directeur des travaux publiques à la municipalité de St-Dominique pour rédiger une lettre de recommandation à un responsable au Ministère des Transports (Route 137 est une route numérotée) afin d'apporter des correctifs à l'entrée de la balance aux carrières qui est en piètre état et dangereux pour la circulation. Il y a aussi une section face la rue Daudelin qui a un affaissement de la chaussée et qui dérange la population. Nous espérons une réponse et une correction de la chaussée par le Ministère car il leur appartient de corriger cette situation jugée dangereuse.

#### 9. 20h45 : Levée de l'assemblée.

Ce point est proposé pas M. Blais et secondé par Mme Croteau.











# LE PLUS BRANCHÉ EN VILLE!

- COIFFURE TENDANCES
- TATOUAGE

- EXTENSIONS DE CILS
- POSE D'ONGLES
- SOINS DES PIEDS
- ÉPILATION À LA CIRE



# HORAIRE DE LA PATINOIRE



(\*\*\*Selon la température et l'état de la glace\*\*\*)



# La patinoire sera ouverte tous les jours de 7 h à 23 h <u>sans surveillant</u>.



L'horaire de la patinoire sera mise à jour sur notre page Facebook : @municipalitesaintdominique

# CONDITIONS D'UTILISATION ET RÈGLEMENTS DES SURFACES GLACÉES

- \* Suivre les règlements;
- Utiliser la patinoire pour jouer au Hockey et le rond de glace (terrain pétanque) pour le patinage libre;
- Maintenir les lieux propres en déposant tout déchet dans les poubelles;
- \* Respecter l'horaire de la patinoire en tout temps;
- Adopter un comportement approprié dans le Pavillon, sur la glace et autour de la patinoire en évitant les tiraillements, bousculades, bagarres et un langage grossier;
- ☼ Interdiction de porter quelqu'un dans vos bras ou sur votre dos pendant que vous patinez;
- Interdiction d'occuper les autres locaux du Pavillon sans permission;
- Interdiction de consommer de l'alcool, de la drogue ou des cigarettes (incluant les cigarettes électroniques).

Prendre note que la porte du Pavillon se verrouille automatiquement à 23 h.



Les glaces et le Pavillon sont surveillés par des caméras. La municipalité se réserve le droit d'interdire l'accès à toute personne ne respectant pas les conditions ci-haut mentionnées.



# Au fil des jours...



Merci aux représentants des Carrières de St-Dominique, M. Jean Dubreuil et M. Claude Dupuis, qui ont remis à la Fabrique un chèque de 500 \$, une partie du montant recueilli lors des portes ouvertes des Carrières cet été.

On les voit en compagnie de Mme Claudette Lavallée, présidente de la Fabrique et de Mme Nicole Daudelin, marguillière.

# VENTE DE PARTAGE AU PROFIT DE LA FABRIQUE DE SAINT-DOMINIQUE DE RETOUR EN 2020

# À Saint-Dominique, vente de sacs verts à 6 \$ samedi le 8 février 2020 de 9 h à 14 h dans le presbytère [entrée à l'arrière].

Il y aura des patins, skis, bottes de ski, vêtements d'hiver, linge hommes, femmes, enfants, et beaucoup d'autres objets. Apportez vos sacs.

#### Venez faire un tour...

Infos: au presbytère de St-Dominique, du lundi au vendredi de 9 h 30 à 11 h 30 et chez Gilles Claing au 450 773-6419.

#### **TIRAGE LE 21 DÉCEMBRE 2019**

de 2 billets de hockey pour une joute des Canadiens de Montréal contre les Panthers le <sup>1er</sup> février 2020 au Centre Bell Offerts par les Carrières de Saint-Dominique.

Le gagnant est M. Christian St-Onge. Félicitations!

# BILLETS POUR LES ŒUVRES CHARITABLES DES CHEVALIERS DE COLOMB.

Plusieurs paroissiens ont des billets à vendre dont la moitié des profits reviennent à la Fabrique. Acheter un billet, c'est encourager la paroisse et courir la chance de gagner un des grands prix!

Le tirage aura lieu en mars 2020.

#### **FÉVRIER, MOIS DE LA CAPITATION**

Chaque année en février les paroisses de notre diocèse sollicitent leurs paroissiens et paroissiennes pour la capitation annuelle (dîme). Vous connaissez les travaux à faire pour l'entretien de notre église, ils sont nombreux...

Le coût de la dîme est de 65 \$ par personne, ce qui représente 1,25 \$ par semaine pour une année, Il s'agit d'un geste de solidarité qui manifeste l'implication de tous et toutes pour la vie de notre paroisse.

Merci pour votre collaboration et votre amour de votre Église.

Que le chemin de l'année 2020 soit parsemé d'éclats de joie, de pétales de plaisir, qu'il soit éclairé par l'étincelle de l'amour et la lueur de l'amitié.

Bonne et Heureuse (Année!.





Bonjour à tous,

Voici nos activités à venir pour les mois de janvier et février.

Bingo le lundi 10 février au sous-sol de l'église à 19 h (toujours le 2<sup>e</sup> lundi du mois). Bienvenue à tous.

Pour les soupers c'est le 4<sup>e</sup> mardi, soit le 28 janvier et le 25 février à 18 h au sous-sol de l'église.

Toujours donner votre nom au moins 5 jours à l'avance svp. Ce serait très apprécié.

Information: Jacqueline 450 250 2531

Nicole Daudelin 450 773 3557 Thérèse Dion 450 773 1164

Nous profitons de l'occasion pour souhaiter une très Bonne Année 2020 à tous nos membres et à la population.

Prompt rétablissement à toutes les personnes hospitalisées ou retenues à la maison.

Nos sympathies à toutes les personnes touchées par un deuil.

La direction par

Jacqueline Beauregard, secrétaire



# Activités Déman Mots 2020 Saint-Dominique,

les jeudis matin de 9 h 30 à 11 h 30

23 janvier	Sports d'hiver - Joie d'hiver	9 avril	Le printemps qui se réveille
30 janvier	La neige	16 avril	Pâques
6 Février	L'espace	23 avril	Le jour de la terre
13 Février	L'amour	30 avril	Jardinage
00 <i>O</i>	(Saint-Valentin)	7 mai	Fêtes des mères
20 Février	Les super-héros	14 mai	Les insectes
27 Gévrier	Les animaux de la ferme	21 mai	Les fonds marins
12 mars	L'alimentation	28 mai	Les pirates
19 mars	Les contes de fées	4 juin	Les voyages
26 marz	Cabane à sucre	11 juin	C'est l'été!
2 avril	La magie		



Pour plus d'informations L'Équipe du Projet DémarMots 450 771-4010 poste 2228

La magie

Viens nous rejoindre au 548 rue Saint-Dominique, à Saint-Dominique

## > SARCA MOBILE



Bonjour,

Je me promène dans toutes les municipalités de la MRC des Maskoutains depuis maintenant 1 an afin d'aller à la rencontre des citoyens et faire la promotion du projet **SARCA Mobile**. N'étant pas originaire de la région, je me sentais un peu imposteur dans cette aventure, mais j'ai découvert des communautés accueillantes, à l'écoute et généreuses de leur temps.

J'ai rencontré des employés et des élus municipaux, des citoyens lors de différents événements et des personnes impliquées dans leur municipalité. Cependant, les individus qui m'ont davantage marquée sont ceux qui ont utilisés mes services. Ce sont des moments privilégiés, car mon but premier, est d'accompagner les gens dans leur projet personnel, professionnel et scolaire. J'adore pouvoir donner un coup de pouce, des conseils et des renseignements qui peuvent changer positivement le parcours de mes clientes et clients.

J'ai le souvenir d'une cliente à qui il ne manquait que quelques unités en français afin d'obtenir son diplôme d'études secondaires (DES). Elle est maintenant en processus de l'obtenir grâce aux études à distance.

À un autre moment, j'ai rencontré un citoyen qui souhaitait faire les mathématiques de la 4º année du secondaire afin de poursuivre vers des études professionnelles. Lors de l'analyse de son dossier scolaire, j'ai constaté qu'il avait déjà complété ce niveau il y a plus de 20 ans! J'étais enthousiaste à lui annoncer cette nouvelle.

Dans mes premières rencontres, j'ai eu la chance de rencontrer une charmante jeune femme qui souhaitait avoir de l'information sur la profession de courtière en assurances. Elle savait que c'était un métier en demande avec de bonnes perspectives en emploi et qui correspondait à ses compétences et intérêts. Nous l'avons exploré ensemble, identifié les voies d'accès à la profession et évalué comment elle pourrait entamer ce projet en conciliant son rôle de mère et son emploi à temps plein.

Finalement, une autre personne qui m'a beaucoup touchée est une jeune fille qui a eu beaucoup de difficultés dans ses études secondaires à l'adolescence. Elle avait gardé le rêve d'un jour retourner aux études, mais avait de grandes craintes en lien avec les autres élèves et ses difficultés d'apprentissage. À la suite de nos rencontres, elle a été rassurée et s'est inscrite à la formation générale aux adultes. Elle poursuit maintenant son parcours scolaire avec le suivi d'une orthopédagogue et des enseignants impliqués qui souhaitent sa réussite.

Serez-vous mon prochain coup de cœur? Je suis là pour vous! Osez me contacter afin de découvrir les possibilités qui s'offrent à vous selon vos intérêts et compétences. C'est un service **gratuit offert dans votre municipalité.** 

Audrey Gatineau, 450 773-8401, poste 6731 audrey.gatineau@cssh.qc.ca







# \*\* RÉGIE INTERMUNICIPALE | INTERMUNICIPALE | MIEUX TRIER C'EST MIEUX RECYCLER! | MIEUX TRIER C'EST MIEUX RECYCLER! | MIEUX TRIER C'EST MIEUX RECYCLER!

#### FRÉQUENCE DES COLLECTES

De décembre à mars, la collecte se fait une fois par mois.

#### TRUCS POUR QUE LA MATIÈRE NE RESTE PAS COLLÉE AU BAC

- 1. Tapisser le fond du bac avec plusieurs épaisseurs de papier journal.
- 2. Doubler le bac avec un grand sac à feuilles en papier brun (vendus en quincaillerie).

#### **PARTICIPATION**

Ensemble, nous détournons chaque année 11 000 tonnes de matières organiques du site d'enfouissement! Les résultats sont enviables : les quantités et la qualité des matières organiques collectées confirment que la majorité des citoyens participent bien.

#### PAS DE SAC DANS MON BAC

Seuls les sacs en papier son admis. Aucun sac de plastique n'est accepté, même s'il porte la mention compostable ou biodégradable.

#### RAPPEL POUR LE RECYCLAGE

Le plastique, le verre et le métal ne doivent JAMAIS être placés dans le bac brun, mais plutôt dans le bac de recyclage vert.

#### LES ANIMAUX MORTS

Dans tous les cas, ils ne doivent JAMAIS être déposés dans le bac brun ou vert.

#### LES CENDRES DE FOYER

Elles ne sont acceptées dans aucun bac puisqu'elles constituent un risque d'incendie important. Il est recommandé de les laisser refroidir dans un contenant métallique muni d'un couvercle. Finalement, les cendres peuvent être disposées sur le terrain.

Des questions?

450-774-2350

N'hésitez pas à nous contacter à la Régie.

www.riam.quebec

# > RÉGIE INTERMUNICIPALE







## Monsieur Alain Jobin reconduit à la présidence

Saint-Hyacinthe, le 5 décembre 2019 – Lors des élections tenues le 20 novembre dernier, monsieur Alain Jobin a été réélu pour un quatrième mandat au poste de président du conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains. Il sera supporté dans sa tâche par madame Louise Arpin qui a également été réélue au poste de vice-présidente de l'organisme.

Monsieur Jobin siège au conseil d'administration de la Régie à titre de maire de la municipalité de Saint-Barnabé-Suddepuis novembre 2009 et occupe la fonction de président de l'organisme depuis novembre 2016. Pour sa part, madame Arpin, qui avait-siégé précédemment au conseil d'administration de la Régie de 2009 à 2013 à titre de déléguée de la ville de Saint-Hyacinthe, y siège depuis le mois de novembre 2017, à titre de conseillère municipale de La Présentation.

Monsieur Jobin entend continuer à exercer ses fonctions, en concertation avec les représentants des municipalités membres, en priorisant la meilleure gestion possible des matières résiduelles, afin de réduire au maximum, la quantité de matières résiduelles dirigées vers l'enfouissement. Lors de son élection, il a tenu à remercier ses collègues du conseil d'administration pour leur confiance à son égard et leur collaboration soutenue et à souligner l'excellent travail du personnel de la Régie.



La Régie est reconnue dans tout le Québec pour son leadership et son expertisedans le domaine de la gestion des matières résiduelles. Rappelons que la Régie assure la gestion de ces matières sur le territoire des 25 municipalités des MRC d'Acton et des Maskoutains et qu'elle s'est récemment vu décerner une *Attestation de niveau 3* par Réseau Environnement, dans le cadre du programme *GMR-PRO* ainsi qu'une reconnaissance supplémentaire de deux étoiles visant à souligner ses excellentes performances en gestion des matières résiduelles.

Source : Réjean Pion, directeur général

riam@riam.quebec







- Vente de drains et ponceaux 6 à 96 pouces
- Dépositaire Écoflo
- · Vente de fosse septique
- Drainage
- · Service d'ingénieur



Inspection de conduits

sous-terrain par télécaméra



450 772-5525 • 450 772-5500

1757, Haut Rivière Nord, Saint-Pie









Pain canadien - Fèves au lard - Pâtisseries françaises - Beignes Chocolat belge - Gâteaux d'anniversaire - Méchoui

1206 rue Principale, Saint- Dominique. 450-773-3735 @ boul.menard@hotmail.com f. Boulangerie Ménard





1040, rue Principale, Saint-Dominique (Qc) JOH 1L0 T. **450.774.3535** | F. 450.768.5486



DÉPOSITAIRE







www.aspirateurfr.com

#### 450 502-7349

info@aspirateurfr.com

RBO: 5729-5388-01



#### **CLAUDE DUPUIS**

Directeur général

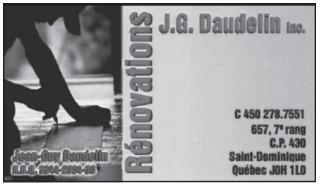
**BÉTON • BÉTON BCR • PIERRE CONCASSÉ • SABLE • CHAUX** 

700, rue Principale Saint-Dominique (Québec) **JOH 1L0** 

claude.dupuis@carrieresstdominique.com

Bur.: 450 774-2591 poste 243 Sans frais: 1 888 774-2591 Cell.: 450 888-1110 Fax: 450 773-9447





# **ALIMENTS CRUS POUR CHIENS & CHATS**

**COMPLET - SANS PRÉPARATION** 100% NATUREL



Pour la région de St-Hyacinthe

514 776-9396

312, Bas de la rivière, Saint-Pie JOH 1W0



Daniel Beauregard, propriétaire

Tél./Fax: 450-774-2483

845, Principale, Saint-Dominique Qc J0H 1L0



#### DONALD BERGERON

Services financiers Donald Bergeron Inc.

Conseiller en sécurité financière Représentant en épargne collective www.donaldbergeron.ca SF: 1866798-2948

SFL Gestion de patrimoine Partenaire de Desjardins

29, rue du Couvent, Saint-Simon, QC J0H 1Y0 T: 450 798-2948 | F: 450 798-2566 www.sfl.com







#### Partenaire de Desjardins

La marque Desjardins est une marque de commerce propriété de la Fédération des caisses Desjardins du Québec utilisée sous licence. SFL est un nom d'affaires de Desjardins Sécurité financière Investissements Inc., un cabinet de services financiers. Le service des loisirs fera le tirage d'un petit cadeau surprise parmi les participants. Nous invitons donc les enfants de moins de 12 ans à colorier le dessin et le remettre au 467 rue Deslandes.

# **AVANT LE 13 FÉVRIER 2020**



Nom de l'enfant :	Âge de l'enfant :
Numéro de téléphone :	Adresse :